

l'intérêt de leurs dettes et l'intérêt des dettes des gouvernements, à tous les niveaux. C'est impossible. Cela ne peut pas fonctionner. Le député de Trois-Rivières n'a jamais rien compris à ce sujet. Il dit que l'argent ne pousse pas sur les arbres; il dit qu'il faut aller le chercher dans les poches des citoyens. Avez-vous une formule, monsieur le député de Trois-Rivières, visant à remettre de l'argent dans les poches des contribuables? Vous avez une formule pour aller en chercher, mais pas pour en remettre. Jamais de la vie, vous ne trouverez cela. Je ne sais pas pourquoi le député de Trois-Rivières n'est pas capable de comprendre la situation économique. Je ne sais pas si c'est par esprit de parti ou par égoïsme qu'il se fiche de toute la population, de toute la pauvreté, de toute la misère et de la révolution, qui est imminente, que nous aurons sur le dos, tout à l'heure, parce que nous n'avons pas voulu nous ouvrir les yeux et prendre nos responsabilités.

Voilà où nous nous en allons. Cette taxe dite de progrès social devrait disparaître. Elle devrait être remplacée par un dividende qui serait versé à tous les citoyens. Ce serait une mesure contraire qui ne serait pas mal vue, sous un autre angle, si le ministre des Finances disait: Je déclare qu'un escompte ou un dividende de 2 p. 100 sera versé à tous ceux qui ne gagnent pas \$6,000. Le ministre serait alors félicité.

Jamais, dans l'histoire, les vieux partis, rouge comme bleu, n'ont pensé à cela. Et ceux qui parlent de cela sont considérés comme des fous, comme des gens qui ne comprennent pas la logique et qui marchent sur la tête au lieu de marcher sur les pieds.

À mon avis, ceux qui marchent sur la tête sont les deux vieux partis qui nous ont conduits à la ruine, depuis la Confédération. Le Canada s'en va à la ruine, à la faillite. Au fait, les citoyens, les municipalités, les provinces, tout le monde est acculé à la faillite. C'est là que vous nous avez conduits, chers députés des vieux partis, rouges ou bleus, qui appliquez la même solution. Vous n'avez jamais voulu trouver autre chose que de nous donner ces embêtements et de marcher la tête en bas.

• (5.50 p.m.)

[Traduction]

**M. Nystrom:** Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais soulever certains points dont il n'a pas encore été question, je pense, dans le débat. J'ai été à la fois atterré et ébahi l'automne dernier lorsque le ministre des Finances a présenté l'impôt dit de progrès social. J'ai été atterré et ébahi car, à mon avis, il s'agit là d'un des impôts les plus régressifs qu'il soit possible de concevoir. Nous avons là un exemple, parmi d'autres, de

la doctrine dont s'inspire le gouvernement actuel, non seulement le domaine de la finance et de la fiscalité mais aussi tous les autres domaines de sa compétence.

J'ajouterai que j'ai été un peu amusé mais horrifié en même temps par les remarques du député de Trois-Rivières (M. Mongrain). J'avoue avoir de la difficulté à comprendre, bien que je ne mette pas en doute la bonne foi du député. Quoi d'étonnant que tant de nos jeunes se sentent de plus en plus mécontents de la façon dont vont les choses. Quoi d'étonnant qu'ils s'agitent, ils réclament une foule de changements sociaux et économiques. Ils réclament la justice et l'égalité des chances. Ils veulent avoir voix au chapitre quant à leur avenir et ils veulent participer aux décisions qui se prennent dans notre société. Donc, je dois dire que j'ai été consterné d'entendre le député de Trois-Rivières faire certaines observations à la Chambre aujourd'hui.

D'abord, j'ai qualifié cet impôt d'impôt très régressif. Voici un impôt de 2 p. 100 sur le revenu jusqu'à \$6,000 par année. Une personne dont le revenu imposable est de \$6,000 paie autant que nous, membres du Parlement, dont l'indemnité est de \$18,000 par année. Elle paie autant qu'une personne qui est, disons, le président d'une grande société et dont le traitement peut s'élever à \$50,000 ou \$60,000, voire \$100,000 par année. C'est un impôt régressif, d'autant plus que la pauvreté sévit au Canada; que les agriculteurs de l'Ouest gagnent à peine de quoi vivre dans bien des cas. Cela ne devrait pas se produire dans la société actuelle.

En fait, c'est, à mon avis, tout le contraire de la doctrine de Robin des bois, car on prend l'argent des citoyens à moyens et faibles revenus pour le distribuer à tous. C'est une mesure fort rétrograde qu'il faudrait rejeter tout de suite; c'est pourquoi j'aimerais dire quelques mots à ce sujet.

Il est question d'impôt de progrès social. De quoi s'agit-il? Qu'est-ce que le progrès social? À mon avis, il faut développer notre pays à des égards sur le plan social, mais on ne peut le faire en imposant les citoyens à revenus moyens et faibles revenus. On n'y arrive pas en taxant ces gens, mais en leur assurant les moyens de se développer, en leur donnant des possibilités de sortir de leur pauvreté et en leur permettant de s'instruire et de se cultiver. Ce n'est pas ce que nous faisons.

J'ai demandé plusieurs fois aujourd'hui quelles étaient les priorités du gouvernement. Quelles sont ces priorités? Sont-elles d'ordre humain ou matérialistes? Hier soir, comme vous le savez, le ministre des Finances (M. Benson) a présenté un budget excédentaire de 250 millions de dollars. Je crois qu'il aurait pu liquider cet excédent en supprimant un impôt comme celui-ci. Ou, s'il l'avait préféré,

[M. Latulippe.]